

Copie à la Mission permanente d'observation de la Suisse  
auprès des Nations Unies, New York, avec prière de trans-  
mettre l'original à son destinataire.

dodis.ch/62805

LE PRÉSIDENT  
DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE  
o. 713-27(9) - MF/AEB

fait le 15-12-87

an	C4	Berne, le 9 décembre 1987	
Date	14 12		
Visa	h		14 12 L
11. DEZ. 1987			
Ref.	7M.26		

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil fédéral, en réponse à la demande que vous avez adressée à la Suisse, a décidé de soutenir la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) par une contribution de 2 millions de francs en 1988. Cette décision est subordonnée à l'approbation du budget par les Chambres fédérales en juin prochain.

Le Conseil fédéral entend manifester par là sa volonté d'apporter une contribution concrète à l'action des Nations Unies dans le domaine des opérations de maintien de la paix, particulièrement difficiles à réaliser dans cette partie du monde.

Comme vous le savez peut-être, je m'apprête à quitter le Conseil fédéral après dix années passées à la tête du Département des affaires étrangères. C'est pourquoi je voudrais saisir cette occasion de vous dire combien j'ai toujours apprécié les relations que j'ai eu le privilège d'entretenir avec vous, et combien j'ai été sensible à l'amitié que vous témoignez à mon pays. Nos entretiens ont été chaque fois un enrichissement pour moi.

Son Excellence  
Monsieur J. Perez de Cuellar  
Secrétaire général de l'Organi-  
sation des Nations Unies  
New York

Dodis



- 2 -

Ils m'ont aussi démontré que la Suisse et les Nations Unies, même si nous n'appartenons pas à l'Organisation en tant que membre de plein droit, partagent des finalités communes. C'est pourquoi je suis profondément convaincu qu'il doit exister entre nous une coopération étroite, dans l'intérêt des causes qu'ensemble, chacun avec les moyens qui nous sont propres, nous nous efforçons de défendre.

Vous assumez la charge des Nations Unies à un des moments les plus difficiles de son histoire. Je souhaite que le geste de la Suisse en faveur de la FINUL soit compris comme un témoignage de la confiance que nous portons à votre action inlassable en faveur de la paix dans le monde.

Je vous adresse les vœux les plus sincères pour la poursuite de votre mission au service de la communauté internationale et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma haute considération.

*sig. Aubert*

Pierre Aubert

- 3 -

Copies à:

---

- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies, New York, avec prière de transmettre l'original à son destinataire
- Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales, Genève
- Section des Nations Unies et des Organisations internationales
- MF, GWB
- Secrétariat CFA